

Commission d'impulsion LYCEE

4 novembre 2016

La formation continue des enseignants de lycée doit permettre de développer leurs compétences professionnelles (arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation) Elle offre d'ailleurs une réponse à la compétence 14 (S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

Proposition : chaque module saisi pourrait faire référence aux compétences spécifiques développées lors du stage.

Dans une logique de parcours d'élève de l'école primaire au lycée et dans le cadre de la réforme de l'enseignement obligatoire, le lycée s'appuie sur les acquis du collège et se caractérise par la recherche d'une plus grande autonomie de l'élève. Bien plus que la réussite à l'examen du baccalauréat, c'est l'acquisition de cette autonomie qui doit être visée, afin que la majorité des bacheliers réussisse dans son projet que ce soit une poursuite d'études ou une entrée dans la vie active.

1) Faire évoluer les pratiques pédagogiques et mieux prendre en compte la diversité des besoins des élèves (axe 1 - leviers 2 et 3 du projet académique)

- Privilégier une pédagogie de projet ;
- Construire sa progression en séquences pour contextualiser les apprentissages ;
- Développer l'« esprit critique », l'« apprentissage explicite » ;
- Faire évoluer les modalités d'évaluation (critériée, positive, compétences, ...) pour en faire aussi un outil d'apprentissage ;
- Diversifier les modalités pédagogiques (formation en pôle, travail individuel ou collaboratif, ...) pour impliquer réellement l'élève dans ses apprentissages et limiter les situations frontales ;
- Développer les usages du numérique pédagogique.

2) Développer l'interdisciplinarité par des projets (classe, groupe, niveaux, inter filières, ...) qui peuvent s'appuyer sur : (axe 1 - leviers 2 et 3)

- En lycée professionnel, l'enseignement général lié à la spécialité et les ateliers rédactionnelles ;
- En lycée technologique, les activités interdisciplinaires et les enseignements technologiques en langue vivante ;
- En lycée général et technologique, les travaux personnels encadrés, les projets technologiques ;
- L'accompagnement personnalisé.

3) Permettre des parcours choisis en lien avec le parcours avenir : (axe1 - levier 4 ; axe 3 - levier 2)

- Favoriser, développer et construire des passerelles entre les séries, les spécialités, les voies ;
- Construire ou consolider des cordées bac pro/BTS, des cordées de la réussite ;
- Plus largement, préparer les lycéens du cycle terminal à l'enseignement supérieur (méthodologie, autonomie, culture) ;
- Créer ou développer des partenariats (culture, ouverture internationale, monde économique et professionnel, ...).

Éléments de réflexion pour la formation de formateurs (attendus) Axe 4 levier 2

- Faire du stage lui-même une illustration de l'évolution des pratiques
- Présenter, partager et faire utiliser des outils et supports
- Mettre en activité les stagiaires
- Développer le travail interdisciplinaire/d'équipe
- Permettre aux stagiaires de se positionner en début de formation au regard du thème abordé
- Analyse par le formateur des modalités de son action de formation
- Amener les stagiaires à réinvestir dans son enseignement les « notions » abordées
- Développer les compétences d'analyse réflexive des stagiaires
- Développer les formations en hybride